

La



FÉDÉRATION DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

www.dden-fed.org

novembre 2013

Numéro 105

LETTRE

*Un ami de l'école publique
Nommé officiellement
Pour veiller aux bonnes conditions
de vie des enfants,
à l'école et autour de l'école*

- SOMMAIRE
- Education prioritaire
- Les parents à l'école
- Ouverture des discussions
- Rythmes scolaires
- Encore un classement
- Réflexions sur l'école
- Violence et genre à l'école
- A suivre
- Nos rendez-vous

FÉDÉRATION DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

124 rue La Fayette 75010 PARIS Tél : 01 47 70 09 59 Courriel : federation@dden-fed.org



L'éducation nationale continue à bouger !?



EDUCATION PRIORITAIRE

le ministre de l'Education nationale a fait mention d'un projet de décharge de service pour les enseignants en zone d'éducation prioritaire, du premier et du second degré (loi de finances 2014).

"Ce que font les enseignants dans l'éducation prioritaire pour la Nation est considérable or il n'y a pas une heure de décharge ! Il y a une prime de 100 euros" déclarait à cette occasion Vincent Peillon.

Ce n'est toutefois qu'en janvier que les grandes lignes d'une réforme de [l'éducation prioritaire](#) pourront être dessinées. Il faudra d'abord attendre la **clôture des Assises de l'Education prioritaire**, démarrées le 4 novembre dans l'ensemble des académies, et qui s'achèveront le 4 décembre prochain.



Les parents à l'école

Une salle devrait être dédiée aux parents et à leurs délégués dans tous les établissements d'enseignement. ([circulaire interministérielle](#) du 15 octobre, relative au renforcement de la coopération entre les parents et l'école dans les territoires),

La circulaire apporte quelques détails ces lieux devront être « principalement dédiés aux rencontres individuelles ou collectives » et faciliter « la participation des familles, les échanges et la convivialité ». Ces rencontres devront être organisées « avec l'aide de l'établissement, à l'initiative des parents ou de leurs représentants, dans le respect des valeurs de la République et notamment des principes de neutralité et de laïcité ».

« Ces espaces ont une valeur symbolique, un peu comme [l'obligation](#) de nous mettre à disposition un tableau d'affichage et une boîte aux lettres », estime Paul Raoult, président de la FCPE « c'est reconnaître aux parents une place dans la communauté éducative et c'est important car aujourd'hui nous sommes davantage considérés comme des partenaires que comme de véritables acteurs ».

Reste un problème, la mise en place des espaces parents ne sera pas simple car elle se heurtera au manque de locaux vacants. mais aussi parce que les bâtiments ne sont pas gérés par les directeurs d'écoles mais par la commune.



Ouverture des discussions...

Les discussions sur l'évolution du métier enseignant seront officiellement ouvertes "dans une dizaine de jours". Elles porteront "sur tous les **métiers de l'éducation**, y compris, bien entendu, le statut des enseignants", a précisé le ministre. Si "certaines décisions seront prises avant Noël", d'autres seront prises "un peu plus tardivement afin qu'elles puissent accompagner les réformes qui accompagneront la réforme des programmes : la réforme de **l'éducation prioritaire** [...] et celle du **collège**", a-t-il poursuivi.



Sans oublier les rythmes scolaires

Une "instruction" permettant de "conseiller aux uns et aux autres des bonnes façons de s'organiser" dans la mise en oeuvre des **rythmes scolaires en maternelle** sera publiée "dans les jours qui viennent", a annoncé lundi le ministre de l'Education nationale Vincent Peillon.

Il a préconisé, entre autres, de "veiller à ce que les élèves petits puissent mieux identifier les personnes, les lieux et les temps", en considérant notamment "la question de la transition" entre **temps de classe** et **activités périscolaires**. Le ministre a d'ailleurs approuvé la nomination dans le groupe scolaire d'un coordinateur chargé de "faire la transition entre temps scolaire et périscolaire" par la Ville.

Il a également invité les collectivités à "respecter le **temps de la sieste**" des petits. ". Il a en outre recommandé de ne pas organiser "trop d'activités pour éviter la fatigue" des enfants.



Encore un classement

Selon la Varkey Gems Fondation, la principale particularité française serait le manque de respect.

des élèves envers les enseignants. La France est l'avant dernier pays européen et un des derniers des 21 états consultés. On est très loin derrière les Etats-Unis ou le Royaume-Uni et encore plus loin de la Chine ou de la Turquie. Derrière la France il n'y a que la Corée, Israël et le Brésil. A noter que la situation des enseignants du primaire est meilleure que celle du secondaire, ce qui n'est pas le cas dans la plupart des pays.

Quelle fiabilité pour cette étude ? Elle repose sur un sondage auprès de 1000 personnes dans chacun des pays. On sait que PISA 2009 avait évalué le comportement des élèves en classe. La France fait bien partie des pays où les élèves sont les plus indisciplinés. On sait que beaucoup d'enseignants ne recommanderaient pas leur métier à leurs enfants. Cette étude réveille les doutes d'une profession qui en a déjà trop.



Réflexions sur l'école : Violence et genre à l'école

L'impact des violences liées au genre à l'école est-il surestimé ? Exagère-t-on le poids des injures et des brutalités subies par les élèves qui ne sont pas conformes à ce que « doit » être une fille ou un garçon ?

La journée d'études internationales « Violence(s) et genre à l'école », organisée par la société Léon-Binet en partenariat avec la Délégation ministérielle chargée de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire, pose une autre question : quand les normes convenues jouent les lits de Procuste, mutilant les personnalités et provoquant les inégalités, faut-il encore les cultiver ?

1. La première violence que notre système éducatif inflige aux enfants réside dans l'exclusion du domestique du champ éducatif.

2. La deuxième violence qu'inflige l'école réside dans l'inversion entre apprentissages fondamentaux et instrumentaux, qui aboutit à la perte de sens de l'instruction des savoirs sauf pour ceux des enfants qui peuvent compenser en famille. Ce qui est en question ici réside dans le non-sens général des b-a ba, de la « musique » des tables de multiplication, précédé des oublis (censures en réalité) du corps et de la parole.

3. La troisième violence, qui prolonge et aggrave la première, est aussi la conséquence directe de la seconde, c'est-à-dire la pénalisation des apprentissages : comme la seule motivation possible reste extérieure au sujet - et que le sujet

résiste ! - l'école institue tous les systèmes de coercition possibles

4. Les morcellements dans les emplois du temps et de l'espace scolaires constituent la quatrième violence infligée aux enfants : ce hachis se double des absurdités dans la détermination des effectifs : au lieu de partir de la nature même de l'activité à conduire, de se rendre aux évidences que pour jouer au foot il faut être 22, pour écrire un poème il faut être seul, que s'il s'agit d'écouter une conférence ou voir un film on peut être 300 et plus, qu'un groupe de travail, en sciences par exemple ou en technologie, ne doit pas dépasser quatre ou cinq, etc., on reste obstinément prisonnier du carcan de la « classe ».

5. Le non respect des exigences du droit, notamment des articles 12 à 15 de la Convention relative aux Droits de l'Enfant, constitue la cinquième violence de l'école. Les fonctionnements institutionnels actuels interdisent l'apprentissage progressif des responsabilités citoyennes, l'intériorisation des exigences du vivre-ensemble et la compréhension de la loi comme outil d'articulation des libertés.

6. La sixième violence qu'inflige l'école réside dans l'absurdité des cursus, l'étanchéité des « filières » et les orientations à l'aveugle, conséquences des mécanismes de notation et de pénalisation des apprentissages signalés en § 3

7. La septième des violences commises par l'école est probablement à la fois la plus grave et la plus difficile à apercevoir, aveuglés que nous sommes par les discours généreux sur la lutte contre l'échec scolaire et pour la réussite des élèves : c'est la séparation instituée entre savoir et éthique. C'est-à-dire qu'une instruction scolaire réussie ne garantit rien des qualités morales et citoyennes du sujet

Provocateur ... mais intéressant !

A lire sur le web : [Les sept violences que l'école inflige aux enfants](#) (Bernard Defrance) et [Violence, questions de société](#) (Laurent Mucchielli).





A SUIVRE.....

L'Université Lyon 2 organise les 19 et 20 novembre prochains un colloque international intitulé "Les religions à l'école : pureté des principes, hybridation des pratiques ?".



L'Association des maires de France (AMF) se réunira du 18 novembre au 21 novembre à l'occasion du 96e congrès des maires en présence de Jean-Marc Ayrault. L'atelier consacré aux rythmes scolaires aura pour invité de marque Vincent Peillon.



Une note ministérielle intéressante :

La mise en oeuvre de la réforme des rythmes à l'école doit s'appuyer sur des **collaborations** entre tous les partenaires de l'école (enseignants, directeurs, ATSEM, parents, personnels communaux, intervenants, élus locaux, autres personnels de l'éducation nationale, ce document attire l'attention mais n'impose rien. Ainsi, la question de la fatigue des élèves à l'école maternelle, trouve des réponses pratiques au travers des recommandations sur le **respect des temps de sieste**, l'organisation de la bonne transition entre les activités et l'offre de davantage de temps calmes ou d'activités adaptées pour les plus petits". Les enfants doivent pouvoir **se repérer** : mettre en place une signalétique pour les lieux de l'école. " " Il faut penser en début d'année à **présenter aux enfants les adultes de référence**, ceux qu'ils vont retrouver à l'arrivée du matin, ceux avec qui ils vont manger". Même repérage des règles bien identifiées et stables selon les temps, les lieux et les personnes. Une charte de transition scolaire - périscolaire invite à une **ritualisation du temps à l'école et à des transitions entre les moments**. Enfin Il faut veiller à ne pas fatiguer les enfants.

NOS RENDEZ VOUS :

- **Lundi 14 octobre et mardi 15 octobre 2013.** Résidence Igesa Voltaire. Le Kremlin Bicêtre (94). Bureau et Conseil fédéral.
- **Mercredi 16 et jeudi 17 octobre.** FD DDEN 75 Paris 10^{ème}. Jury national des écoles fleuries. Anne-Marie Vicenty, Jacques Manceau, Jean-Jacques Olivier, Guy Brunet).
- **Mercredi 23 octobre.** Collectif Laïque. 75 Paris 9^{ème}.
- **Mardi 5 novembre.** ONS Accessibilité. 75 Paris 15^{ème}. Marie-Jo Aymard.
- **Mercredi 13 novembre.** O.N.S. Sécurité, Santé, Hygiène et Sport. 75 Paris 15^{ème}. Guy Brunet.
- **Jeudi 14 novembre.** CNAL. 75 Paris 10^{ème}. Roselyne Gasco. Daniel Foulon.
- **Jeudi 14 novembre.** Secrétariat. Jean-Michel Lemuet. Roselyne Gasco. Daniel Foulon.
- **Jeudi 14 novembre.** Comité Ile de France. 100^{ème} congrès. FD DDEN. Guy Brunet. Jean-Paul Gras, Marie-Jo Aymard.
- **Samedi 16 novembre.** UD.DDEN Lozère. AS. Gle. 48 Mende. Roselyne Gasco.
- **Jeudi 21, vendredi 22, samedi 23, dimanche 24 novembre.** 15^{ème} Salon Education. Porte de Versailles. 75 Paris Expo.
- **Samedi 23 novembre.** UD.DDEN Doubs. AS. Gle. 25 Besançon. Anne-Marie Vicenty.
- **Mercredi 27 novembre.** 40^{ème} anniversaire Ecoles fleuries UD.DDEN Loiret. 45 Saint Denis de l'Hôtel. Jean-Michel Lemuet. Daniel Foulon. Anne-Marie Vicenty.
- **Samedi 30 novembre.** 4^{ème} Forum RASED. 75 Paris 3^{ème}. Marie-Jo Aymard.